

PARLEMENT
BRUXELLOIS

QUESTION ORALE DE M. MOHAMED OURIAGHLI, Député du groupe socialiste

À **MME BARBARA TRACHTE**, Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française (COCOF)

Concernant « **Plan intra-francophone de lutte contre les violences faites aux femmes – 2020/2024 : mise à jour** »

Bruxelles, le 2 février 2024

Madame la Ministre-Présidente,

En 2023, la Belgique a malheureusement enregistré au moins 26 féminicides, selon les données du blog //stopfemicide. Fin janvier 2024, un nouveau cas a déjà été recensé. La mort représente la forme la plus violente de violence faite aux femmes, brisant à jamais corps et âme...

À l'approche de la Journée Internationale des Droits des Femmes, nous, femmes et hommes parlementaires engagés, insistons sur l'importance cruciale de la lutte contre les violences faites aux femmes, aux filles, et aux minorités sexuelles et de genre. Nous plaignons pour des politiques plus strictes afin de protéger les victimes, tout en soutenant activement des initiatives visant à sensibiliser la société à ce grave problème.

Madame la Ministre-Présidente,

Avec vos collègues des autres niveaux de pouvoir, votre engagement est palpable à travers l'ambitieux plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes 2020-2024. Alors que la législature touche à sa fin, c'est l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre des 65 mesures de ce plan. Permettez-moi de vous interroger sur quelques points spécifiques :

- En mars 2023, vous avez informé l'assemblée de la réalisation de plusieurs mesures relatives à l'EVRAS, dont le développement d'un référentiel commun et la création d'un label « EVRAS écoles ». Pourriez-vous nous faire part des progrès dans le déploiement de ces deux actions ?
- A ce jour, combien de mesures du plan sont achevées et combien sont encore en cours ? Pourriez-vous nous préciser lesquelles et celles qui concernent uniquement la COCOF ?
- Le tableau de bord établi pour chaque mesure garantit-il la réalisation des 65 mesures d'ici juin, en particulier celles relevant de vos compétences ? Comment envisagez-vous le suivi de ces mesures à l'avenir ? ~~La task force des entités fédérées, regroupant la COCOF, la Fédération Wallonie-~~

~~Bruxelles, la Région wallonne, et la Région de Bruxelles Capitale, continuera-t-elle ses réunions au-delà de la législature ?~~

- Enfin, un comité d'accompagnement avait été instauré avec la société civile pour évaluer l'état d'avancement des mesures du plan. Pourriez-vous nous informer des enseignements tirés de cette collaboration, notamment les bénéfices ou les obstacles rencontrés ?

Je vous remercie pour vos réponses.



Mohamed Ouriaghi
Député groupe PS